

**RÉSUMÉ DE TEXTE (ÉPREUVE N° 305)
ANNÉE 2016**

Épreuve conçue par EM STRASBOURG

Voie économique et commerciale

TEXTE D'ÉTUDE

Michel Pastoureau, *L'Etoffe du diable, Une histoire des rayures et des tissus rayés*, Seuil, 1991.

QUELQUES CHIFFRES

- Nombre de candidats : 1052 (982 en 2015)
- Moyenne de l'épreuve : 10,54 (10,29 en 2015)
- Ecart-type : 4,89 (4,95 en 2015)

L'auteur du texte retenu cette année, Michel Pastoureau, est un historien connu surtout pour les ouvrages qu'il a consacrés à la place des animaux dans les sociétés européennes, et plus encore à la symbolique des couleurs dans l'histoire : *Dictionnaire des couleurs de notre temps*, Bonneton (1992), *Bleu, histoire d'une couleur* (2002), ou encore *Noir, histoire d'une couleur* (2008), etc.

Dans ce cadre, l'ouvrage dont le texte à résumer est extrait propose une approche particulière puisqu'il s'agit d'examiner en historien la place et la signification non plus d'une couleur mais d'un motif, celui de la rayure. Pastoureau montre que la rayure et les étoffes rayées ont longtemps été en Occident des marques d'exclusion ou d'infamie, portées par exemple par les bouffons, les jongleurs, les bourreaux ou les condamnés, par opposition à l'uni ou encore au semis (p. ex. un tissu semé de fleurs de lys) considéré comme plus solennel et majestueux. Toutefois, sans faire disparaître ces valeurs négatives, l'époque romantique voit apparaître des valeurs plus positivement connotées, symbole de liberté et de jeunesse. Quant à l'époque moderne, elle a conservé toutes les ambivalences de la rayure, comme le montre notre extrait qui se situe vers la fin de l'essai.

Cet extrait est en effet centré sur la présence de la rayure à l'époque moderne sous toutes ses formes. De fait, Pastoureau va bien au-delà de la seule rayure vestimentaire, puisqu'il appuie son analyse sur des exemples aussi variés que la pâte à dentifrice ou les passages piétons. Son but est de montrer toute l'ambivalence de ce motif, ambivalence qui se décline selon deux axes qui structurent le texte : le premier axe (§1 à 13) pourrait être qualifié de sécuritaire, puisqu'il oppose la rayure

rassurante (p. ex. celle du dentifrice ou des maillots sportifs) à la rayure menaçante (p. ex. celle du bagnard) ; le second axe (§14 à 23) est celui de l'ordre, puisqu'il oppose la rayure organisatrice du monde (p. ex. celle d'une portée sur du papier à musique) à la rayure comme phénomène optique qui absorbe le regard et le noie.

Assurément, le texte ne présentait pas de difficulté dans la compréhension immédiate, et il puisait ses exemples dans une expérience du quotidien que peut faire tout un chacun. Les candidats n'auront donc pas été mis en difficulté sur ce plan.

Mais cette relative facilité de compréhension immédiate masquait tout de même quelques difficultés qui ont constitué autant de critères d'évaluation :

- la présence de digressions dont l'importance en nombre ou en longueur obligeait à se demander si elles devaient ou non être conservées (p. ex. le développement sur l'opportunité d'une histoire et d'une sémiologie de la rayure sportive) ;
- la prolifération des exemples inégalement exploités par l'auteur ;
- l'organisation logique qui n'était pas limpide et que le texte se dispensait de marquer par des indices univoques ;
- plus déstabilisant encore, des fausses pistes (p. ex. le faux départ sur la marginalité, ou la transition hasardeuse, voire laborieuse, sur la thématique musicale) qui pouvaient égarer le candidat et donner lieu à une prolifération de paragraphes mal organisés.

Dès lors ont été valorisées les copies où se manifeste un effort de structuration même imparfait pour éviter la dispersion des paragraphes et le souci de reprendre les exemples les plus significatifs (le dentifrice Signal, la signalisation routière). Inversement, ont été pénalisées celles qui ne font apparaître ni la structure d'ensemble ni les articulations du texte source, donnant alors au résumé les allures d'une juxtaposition de courts paragraphes autonomes.

Le jury a également apprécié et récompensé les copies qui ont su faire le tri parmi les exemples, conservant ceux qui donnaient au résumé sa fluidité et, tout simplement, son intelligibilité. Il n'en demeure pas moins que nombre de candidats ont paru confondre l'acte de résumer avec la suppression pure et simple de tous les exemples du texte initial, avec pour conséquence de proposer un résumé désincarné sur lequel le lecteur n'a pas prise.

La maîtrise de la langue constitue naturellement un autre critère d'évaluation et de hiérarchisation des copies. Cela concerne la maîtrise du vocabulaire, qui a pu dérouter : des termes tels que « emblème », « ambivalent » ou « métonymie » ne sont pas toujours connus des candidats qui ont parfois tenté de sauver les apparences en les intégrant maladroitement dans le résumé. Cela concerne encore l'orthographe. Sur ce point, la qualité s'est avérée extrêmement variable avec d'un côté, et dans des proportions significatives, une louable attention portée à la correction orthographique et, de l'autre, et dans des proportions malheureusement similaires, une quantité colossale de fautes qui compromettent jusqu'à la compréhension et condamnent la copie.

On ne saurait trop insister pour finir sur la question du dépassement du nombre de mots autorisé. Trop de copies se pénalisent lourdement par un décompte frauduleux qui consiste le plus souvent à inclure cinq ou six mots surnuméraires dans les tranches annoncées de 50. Insistons-y : le nombre de mots de chaque copie est systématiquement vérifié et fait l'objet d'un barème de pénalité précis en cas de dépassement : un point par dizaine de mots manquants ou excédentaires par rapport à la fourchette admise (380-420 mots), la note de 01/20 étant attribuée en-dessous de 350, et au-delà de 450 mots.

PROPOSITION DE RESUME

La rayure est aujourd'hui perçue comme sympathique et ludique. En témoigne le succès commercial foudroyant de la marque de dentifrice Signal dont les rayures colorées appétissantes de la pâte ont longtemps séduit les petits. Emblématique en plus d'être ludique, la rayure sportive permet à l'athlète d'arborer son / appartenance à un club ou un pays, de même que jadis le chevalier signalait par sa bannière ou son écu sa fidélité à un prince.

S'il existe également une rayure louche et inquiétante, celle du malfrat, du forçat ou du fou, on trouve, entre les deux, une zone grise / indéterminée, qu'investissent tous ceux qui, artistes comme Picasso et Buren, ou marginaux, travaillent et exhibent leurs rayures pour manifester leur marginalité sociale ou artistique, et ainsi attirer, provoquer, inquiéter ou même choquer.

Cette ambivalence de la rayure est inscrite dans le principe d'alternance qui la constitue. Elle est / manifeste dans l'usage généralisé qu'en fait aujourd'hui la signalétique routière, sous la forme de panneaux en tous genres ou de passages piétons, ou même dans l'usage des stores : la rayure, simultanément, signale le danger et fournit le moyen de s'y soustraire. En un mot elle protège. / Hitchcock a saisi la richesse de cette ambivalence dans *La Maison du docteur Edwardes* où le motif de la rayure, tour à tour menaçant et protecteur, investit obsessionnellement l'écran.

Fondée sur le principe d'alternance, la rayure est également structurante. Dans l'univers musical, elle est visuellement omniprésente à / travers la tenue des musiciens, les portées ou les cordes d'instruments et surtout, elle définit l'essence de la musique puisque le rythme est la manifestation temporelle de la rayure. Principalement fait de culture, la rayure est également structurante dans l'espace : routes, charrues et fils télégraphiques strient les / paysages, attestant son aménagement par l'homme.

Appliquée à un paysage, un tissu ou même un visage, la rayure marque une forme d'appropriation et de structuration par la main et l'esprit de l'homme. Tentative d'organisation du donné, c'est aussi un geste créateur par lequel ce / qui est rayé devient organisé, porteur de signification et, à ce titre, fécond.

Pourtant, la rayure échappe toujours. Si elle structure l'objet auquel elle s'applique, elle demeure en elle-même insaisissable, sujette à des effets optiques déstabilisants. La rayure est un motif qui, observé en lui-même, absorbe / le regard au risque qu'on s'y perde. (409 mots)